



Programme de Formation



Formation Classe virtuelle

Actualité sociale - Droit du travail & RH

Objectifs

- ✓ Se mettre à jour des évolutions du droit du travail
- ✓ Maîtriser le cadre juridique applicable et être capable de l'appliquer

Partie 1 – Fin de l'état d'urgence sanitaire : Mises à jour

- ✓ Santé, sécurité : Nouveau protocole & Référent COVID : Analyse & contenu
- ✓ CSE et dialogue social : DUERP, PCA, RI, informations/consultations à mener avec le CSE
- ✓ Contrat de travail : Activité partielle (Décret du 25/06/2020), Arrêts de travail
- ✓ RTT et congés payés : Quels assouplissements ?

Partie 2 – Répondre à la question du télétravail

- ✓ Dialogue social : Sortir du télétravail d'urgence, Traiter les revendications & les demandes
- ✓ Questions préalables : Salariés éligibles, Evaluation des coûts, conformité du lieu de travail
- ✓ Mise en place : Accord d'entreprise, Charte ou Accord individuel ?
- ✓ Cadrage : Coûts, Equipements, Sécurité, Temps de travail, Charge de travail, Réversibilité

Partie 3 – Les outils RH pour adapter son organisation de travail

- ✓ Accord de performance collective : Domaines, contenu, impacts sur les contrats de travail
- ✓ Accord de maintien dans l'emploi & d'activité partielle : Contenus et régime juridique
- ✓ La rupture conventionnelle collective : cadre applicables et description du dispositif
- ✓ Le licenciement économique : Analyse des motifs possibles, Synthèse des procédures

Questions/ Réponses

Partie 4 – Questions / Evaluation / Conclusion

Public

Personnes en charge de la fonction RH, Dirigeants, Managers, Juristes, Salariés

Prérequis

Avoir une expérience opérationnelle de la fonction RH depuis au moins un an

Méthode pédagogique

Evaluation des attentes en amont de la formation par questionnaire

Déroulement pédagogique :

Phase 1 - Apport théorique : Présentation des mises à jour prévues et de l'actualité sociale

Phase 2 - Apport Pratique : Focus sur la mise en application des évolutions du droit du travail dans votre structure

Phase 3 - Echanges apprenant-formateur questions / réponses

Evaluation de l'atteinte des objectifs : Organisation d'un QCM en fin de la formation

Organisation de la classe virtuelle

Modalités : Formation à distance d'1/2 journée, connexion en direct (7 apprenants maximum).

Activités proposées : Utilisation d'une plateforme pédagogique de type LMS/ Echanges synchrones / Questions-Réponses / Diffusion power point/ Tableau Virtuel / Forum en direct / Sondages)

Matériel : Ordinateur connecté à internet avec micro, une sortie audio et éventuellement web cam, l'utilisation du navigateur chrome est conseillée, le suivi sur smartphone en 4G est également possible.

Dates : Consultables directement sur le calendrier du site internet de Lexegalis : <https://www.lexegalis.com/calendrier/> ou sur la boutique en ligne à l'adresse suivante : <https://www.lexegalis.com/boutique/actu-droit-social-rh-100-classe-virtuelle/>

Intervenants : Frédéric BERTUCCI ou Delphine WITKOWSKI Juristes en Droit Social & Consultants RH

Organisme : LEXEGALIS N° Déclaration d'Activité OF 93 131 254 313

Qualité : Organisme certifié OPQF et référencé DATADOCK

Clients en situation de handicap :

Référent handicap à contacter : Chloé d'Arco cda@lexegalis.com / 0442277963

Partenaires orientation : CAP EMPLOI

Accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap

Modalités et délais d'accès

Modalités :

- 1-Traitement de la demande de formation
- 2-Envoi d'une proposition
- 3-Validation du devis
- 4-Envoi de la convocation
- 5-Envoi du lien de connexion (classe virtuelle)
- 6-Démarrage de la formation

Délai d'accès : De 48 h à 1 semaine

Budget par apprenant (Prise en charge OPCO)

Tarif / pers HT :	260 €
TVA 20% :	52 €
Total/pers TTC :	312 €